



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

ATTESTATION visant à l'exemption du droit d'inscription

Elèves inscrits comme demandeurs d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle
(Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 novembre 1998, article 3, 8°)

Dénomination de l'établissement :

.....

.....

.....

.....

Adresse :

.....

Personne de contact :

.....

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Demande d'attestation à envoyer à ACTIRIS

14, Avenue de l'Astronomie
1210 BRUXELLES

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir confirmer que les élèves repris dans la liste ci-jointe sont bien inscrits à ACTIRIS en tant que **demandeurs d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle** au plus tard à la date :

- du 30 septembre 2018 ⁽¹⁾
- du 15 octobre 2018 ⁽²⁾ (*biffer la mention inutile*)

⁽¹⁾ pour les établissements dont l'année scolaire commence le 1^{er} septembre.

⁽²⁾ pour les établissements dont l'année scolaire commence le 15 septembre.



Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

N° ordre	Nom et prénom	Adresse	N° national
01.			
02.			
03.			
04.			
05.			
06.			
07.			
08.			
09.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			
31.			
32.			
33.			
34.			
35.			
36.			
37.			
38.			
39.			
40.			

Pour l'établissement scolaire :

Date :

Nom et signature :

Cachet de l'établissement :